ensa paris la villette

Relevé de décisions du CEVE du 23/05/2018

Présents :

Enseignants : Laurence BASSIERES, Dominique BEAUTEMS, Anne BONDON, Pietro CREMONINI, Chimène DENNEULIN, Paul GIRARD, Ioana IOSA, Virginia LAGUIE, Nicolas LESTRINGUEZ, Emmanuel MOURIER, Anne d'ORAZIO, Victoria PIGNOT, Yves ROUBY, Anne TÜSCHER, Catherine ZAHARIA.

Administratifs: Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Danielle HUGUES, Caroline LECOURTOIS.

Étudiants : Charlotte ARISTIDE, Noé BINOIS, Romain ROBINET .

Excusés : Albert-Gilles COHEN, Barmak LAHIJI, Jérôme MARIN, Bruno MENGOLI, Didier REBOIS.

Invité : Frédéric NEUMAN (DPEA Architecture navale)

Président de séance : ***Yves Rouby***
Secrétaire de séance : ***Corinne Bouzinhac***
La séance commence à 12h00 et se termine à 14h20.

* * *

Ordre du jour :

1 - Procédure d'aide directe au voyage
2 - Programme pédagogique 2018/2019
3 - Postes pour la rentrée prochaine
4 - DPEA architecture navale (nouvelle proposition)

***

1 – Procédure d'aide directe au voyage:

Décision: Le CEVE valide la nouvelle procédure d'aide directe au voyage pour les étudiants, pour un essai d'une année, sous réserve d'ajouter au texte présenté la possibilité de payer cette aide à posteriori.

3 - Postes pour la rentrée prochaine (Point d'information de Caroline Lecourtois)

Caroline Lecourtois transmet un premier bilan des mouvements annoncés et potentiels.
Elle demande aux différents champs concernés de rédiger urgemment des profils de postes

Décision: Suite à la demande de Chimène Denneulin, le CEVE accepte le changement de mission de Clément Bagot et de Frédéric Héritier sur leurs postes de MCA.

4 - DPEA architecture navale (nouvelle proposition) :

Décision : Suite à la présentation du projet d'avenant à la convention entre l'ENSTA Bretagne et l'ENSAPLV, par Frédéric Neuman, le CEVE décide que la convention ne peut pas être acceptée car elle n'est pas réalisable et dévaloriserait le Post-Master et le DPEA.

2 - Programme pédagogique 2018/2019 :

Ce point est reporté à la prochaine séance.

Informations :

- Caroline Lecourtois informe le CEVE que Laétitia Lesage viendra présenter le projet « PNR », qu'elle souhaite déposer, lors de la réunion du jeudi 14 juin 2018.
- Elle demande aux membres du CEVE de bien vouloir réfléchir au document envoyé sur la possibilité de demander une contribution de 5€/an aux étudiants pour accéder à l'atelier numérique (en remplacement de la fourniture d'une cartouche d'encre, sujette aux erreurs et beaucoup plus onéreuse).
- Suite à la demande Pietro Cremonini, une réunion entre le CEVE et la commission bi-cursus sera organisée, afin de discuter des problèmes de coordination et organisationnels constatés.

***

La prochaine réunion (supplémentaire) du CEVE aura lieu le 28 mai à 12h30 au Pavillon.